

ONDAREIZULA

« EZKILAREN TAUPADAN »



Le 17 octobre, à 15h, à l'église d'Ossès

Conférence sur l'église Saint-Julien d'Antioche d'Ossès

- Jean-Baptiste Orpustan
- Michel Berger
- Isabelle Joly
- Mano Curutcharry



Municipalité d'Ossès

Le mot de la municipalité

La municipalité d'Ossès souhaite débiter un programme de valorisation patrimoniale. Ainsi, elle souhaite organiser divers évènements de façon à partager entre tous, les connaissances relatives au patrimoine local, en créant des moments tels que la conférence d'aujourd'hui. On a donné le nom de *Ondareizula* à ce programme, qui est un jeu de mot entre *ondarea*, signifiant patrimoine en basque et l'expression, « *On dagizula* » qui est « *Grand bien vous fasse* ». L'idée est que nous nous appropriions notre patrimoine et nous en fassions un support de transmission de la mémoire locale de générations en générations.

Cette année, nous débutons un cycle nommé *Ezkilaren taupadan*, que nous pourrions traduire par *Au rythme de la cloche*. Ce cycle se fera autour de l'église en tant qu'édifice religieux inscrit au titre de monument historique depuis 2014. Nous organiserons donc divers évènements pour que chacun puisse partager ses connaissances, souvenirs, anecdotes ou autres, autour de cette église. Nous invitons donc les Ortzaitar, dans les prochains mois, à découvrir et partager les secrets de ce monument.

C'est dans ce contexte que nous avons organisé cette conférence. Quatre intervenants ont accepté de venir partager leurs connaissances avec nous et nous les en remercions. Jean-Baptiste Orpustan, Professeur honoraire des Universités en langue et littérature basques à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III et avant tout Ortzaitar, nous présente deux documents historiques qui nous permettent d'éclaircir l'histoire de cette église. Michel Berger, architecte qui a étudié l'architecture de cette église pour l'édition du livre *Urzaiz* avec Jean-Baptiste Orpustan, aux Editions Izpegi en 2002 commente et décrit minutieusement l'édifice. Isabelle Joly, architecte du patrimoine qui dirigera les travaux de rénovation de la toiture présente l'état actuel de l'édifice puis les travaux à venir. Pour terminer, Mano Curutcharry, Conservatrice Déléguée pour les Antiquités et Objets d'Art (CDAOA) pour l'arrondissement de Bayonne (Ministère de la Culture) commente certains objets présents dans cette église, inscrits ou classés, et présentant un intérêt particulier, d'où l'importance de les préserver.

Dans le présent livret, vous trouverez une synthèse de chaque intervention et ce sera l'occasion de garder une trace du moment partagé à l'église.

Avant d'approfondir le sujet, nous voudrions remercier l'Institut Culturel Basque pour l'aide apportée dans l'organisation de cette conférence, mais aussi Mikel Erramospé pour le montage du film et bien évidemment, aux quatre intervenants venus partager un moment avec nous.

Appropriions-nous notre patrimoine et valorisons-le !

Merci !

❖ **Jean-Baptiste Orpustan : Regard historique**

Deux documents sur l'église Saint Julien d'Antioche d'Ossès, sa réfection et son agrandissement à la fin du XVIème siècle.

Les photocopies des deux documents originaux dont il sera question ici ont été faites aux Archives départementales de Pau dans les années 1970, et, comme l'ensemble de la documentation qui concerne les trois provinces basques, ils ont dû être transférés depuis lors à Bayonne. Faits à ce moment-là avec "les moyens du bord", ils sont tout à fait dissemblables:

Le premier est la copie d'un texte assez court presque illisible quoique agrandi pour faciliter la lecture, dans son latin du Xe siècle par endroits détérioré ou un peu effacé, par ailleurs reconnu authentique par les historiens et bien connu des spécialistes en histoire locale ancienne (on peut se reporter à Renée Mussot-Goulard, *Les princes de Gascogne 768-1070*, CTR 1982, p. 33);

Le second est au contraire un énorme manuscrit, tout aussi illisible pour la plupart d'entre nous car rédigé en gascon, langue officielle à la cour navarro-béarnaise de Jeanne d'Albret, et dans l'écriture du XVIe siècle en général très inconvenue à déchiffrer pour nous.

Pour le contenu qui nous intéresse ici, le premier dont je parlerai très brièvement d'abord délimite les territoires de l'ancien évêché de Bayonne ou Labourd au Xe siècle tels qu'ils resteront jusqu'à la fin du XVIème (1566). Il nous intéresse surtout parce que c'est le texte qui nomme pour la première fois connue dans l'histoire les terres de la future Basse-Navarre et d'autres, et parmi elles la "vallée d'Ossès". Le second texte demande de s'y arrêter plus longuement, puisque c'est l'acte qui décide en 1556 au plus haut niveau de l'Etat (la "Navarre" alors c'est-à-dire en fait la seule Basse-Navarre depuis la fin de la guerre de Navarre et la séparation de 1528, et non la France évidemment), l'agrandissement et la reconstruction de l'église Saint-Julien à peu près dans l'état général extérieur où elle se voit aujourd'hui, sauf évidemment la porte principale refaite et posée en 1668 seulement et quelques détails.

I. La charte d'Arsius (vers 980 ou peu après).

Cette délimitation des territoires du diocèse bayonnais ou labourdin ("lasburdensis" dans la latinisation approximative du texte: le nom du poste militaire romain et de la cité de *Lapurdum* apparaît au IVe siècle, en basque *Lapurdi* cité en 1110), est faite par l'évêque nommé "Arsius Raca" que son nom latinisé indique comme étranger à la région ce qui n'a rien d'étonnant pour les évêques de cette époque ou d'autres. Il est "évêque de Bazas et de Gascogne" en titre, tous les autres évêchés de Gascogne en décadence (Dax, Aire, Lescar, Oloron, Bayonne) étant alors ramenés à un seul, l'archevêché ou métropole d'Auch à part.

En 981-82 les Normands ou Vikings qui avaient occupé la région, pillé et détruit les églises et les monastères sont battus et chassés par Guillaume-Sanche duc de Gascogne et de Bordeaux à la bataille de Taller (dans les Landes). Le récit est dans l'ouvrage cité de Renée Mussot-Goulard (p. 135-136). Le pays ainsi libéré la reconstruction des églises peut commencer, et la charte d'Arsius entre très précisément dans ce contexte.

Les territoires de l'évêché comprennent évidemment le pays ou la vicomté de Labourd qui lui donne son nom, avec les vallées plus tard bas-navarraises d'Arbéroue (y

compris probablement Armendaritz-Iholdy-Irissarry non nommés), d'Ossès, de Cize et de Baïgorry toutes nommées dans ce texte pour la première fois de l'histoire. Mixe et l'Ostabarès jusqu'à la Révolution française et encore la Soule jusqu'au XIe siècle où elle passe à Oloron sont alors de l'évêché de Dax.

L'évêché bayonnais comprenait aussi côté Espagne les vallées du Bastan et de Lerín jusqu'au milieu du col de Belate, la terre de Hernani et Saint-Sébastien du Guipuscoa jusqu'à Saint-Adrien qui font alors partie du royaume de Navarre. L'historien régional Pierre Haristoy y ajoute aussi la Biscaye (*Recherches historiques sur le Pays basque*, 1883, II p. 125). Mais un historien qui dit Henri III mort "de mort subite", alors qu'assassiné d'un coup de couteau par le moine Jacques Clément partisan de la Ligue catholique des Guise alliée au roi d'Espagne, Henri III est mort après une longue agonie, n'est pas toujours fiable. Cependant après la bataille de Vouillé (567) où le roi franc Clovis chasse les Wisigoths d'Aquitaine et de Toulouse où ils régnaient depuis les Romains, un duché franc a été constitué dans toute cette région, avant la naissance vers 840, après l'épisode carolingien, du royaume de Pampelune ou de Navarre.

L'étendue de ce territoire épiscopal n'est pas indifférente pour le procès des habitants avec l'évêque de Bayonne pour refaire et agrandir l'église.

II. Le conflit avec l'évêché et l'édit de 1556.

L'évêque de Bayonne a acquis tous les droits, c'est-à-dire les revenus, dîmes et autres, sur "les églises" d'Ossès au XIIe siècle (1140-1170) selon le Cartulaire ou "Livre d'or" de Bayonne, et acquis des terrains pour aménager et construire ou reconstruire l'église Saint-Julien. La dédicace ou le "vocal" comme disent les historiens est à Saint-Julien d'Antioche ou de Tarse: il aurait été de "famille sénatoriale" donc grand dignitaire de Cilicie et vécu de 231 à 305 ou 311 (du IIIe au IVe siècle). Il y avait autrefois dans l'église des deux côtés du retable placés assez haut sur socle : à gauche en regardant l'autel une statue dorée portant sur le socle le nom SAN JULIAN et à gauche de même une statue dorée avec le nom Sta BASILISA. On nous disait que c'était la femme de Julien. Mais c'était une erreur puisque d'après les hagiographes et les dédicaces des églises d'Azille (Aude), Cucugnan etc. c'était la femme de saint Julien l'Hospitalier du VIIe siècle: on a donc eu raison d'enlever cette dédicace et la statue avec.

Au XIVe siècle dans la liste en gascon des curés et prébendiers payant la taxe ecclésiastique comme les propriétaires alleutiers nobles et laboureurs francs, l'évêque de Bayonne est dit "caperan" ou chapelain d'Ossès, c'est-à-dire possesseur de la cure des églises et leurs revenus et classé au rang des "riches" comme le "chapelain majeur" de Saint-Jean, ceux de Baïgorry, d'Irissarry etc.

1. Les réclamations des habitants auprès de l'évêque.

L'évêché de Bayonne au début du XVIe siècle est attribué à des personnages importants en raison sans doute de son emplacement frontalier et de ses territoires dépendant des rois d'Espagne après l'usurpation de la Navarre par Alphonse le Catholique en 1512. Comme le conflit ou procès a dû durer quelques années avant la rédaction de l'édit de 1556, on a eu successivement:

de 1526 à 1532 Jean du Bellay ambassadeur de François Ier, cardinal mort à Rome, oncle du poète Joachim du Bellay ("Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage ...") et protecteur de Rabelais;

de 1532 à 1551 Etienne Poncher qui avait été évêque de Paris, ensuite archevêque de Tours en 1551 mort à Paris;

de 1551 à 1565 Jean de Moustier du Fraisse (1514-1569), qui avait été ambassadeur auprès de Charles-Quint sous François Ier et Henri II, favorable aux idées de Luther disent les historiens, c'est-à-dire à la réforme de l'église catholique romaine, dont sortira bientôt le protestantisme (M. Cassan, *Le temps des guerres de religion en Limousin*; J.-A. Dularere, *Histoire de Paris*, Paris 1842, p. 503). 4 ans après l'édit de 1556, Jeanne d'Albret se déclarera protestante à Noël 1560, comme son mari Antoine de Bourbon héritier présomptif de France (redevenu catholique avant sa mort en 1562 au siège de Rouen contre les protestants).

de 1566 à 1578 Jean-Robert de Sossiondo d'Ascaïn: en 1556 au moment du procès avec les habitants il est vicaire général et procureur pour l'évêque de Moustier souvent absent (une lettre royale de François II lui demande en 1560 d'aller "résider" à Bayonne). Le même Pierre Haristoy qui lui consacre une monographie (op. cit. p. 125-126) écrit: "Il porta à lui seul la plus grande partie du poids de l'administration diocésaine, parce que la confiance de son roi appela souvent Jean Demoustiers hors du diocèse. A la mort de ce dernier, que ses tendances calvinistes rendirent suspect à Rome, il fut appelé à le remplacer à Bayonne en 1566".

Cette même année le roi d'Espagne Philippe II obtient du pape Pie V le bref du 30 avril 1566 qui enlève à Sossiondo et à Bayonne toute la partie espagnole de l'ancien diocèse qui sera ensuite attribuée aux évêques de Pampelune et de Calahorra (P. Haristoy *ibid.*).

Les habitants d'Ossès "suppliants" selon la formule des procès du temps, sans doute par la voix de l'assemblée de jurats (*) réclamaient que l'évêque participe à l'agrandissement de l'église qui devait être du XIIe siècle au plus tard. Le nombre de maisons et d'habitants avait considérablement augmenté après le XVe siècle et la guerre de Navarre, par rapport aux 100 maisons anciennes (Arrossa compris) de la vallée au XIVe siècle desquelles 65 éalisaient les jurats. Il y a 75 maisons taxées au seul quartier d'Ahaïce à la fin du XVIIe siècle en 1690, 85 encore au début du XIXe siècle. Ils veulent donc remplacer l'ancienne église trop petite qui, disent-ils, menaçait ruine par une plus grande où tout le monde peut avoir sa place, et y installer les mobiliers et ornements nécessaires (ils sont cités: chapelles, retables, grilles de fer, autels etc.). Ils demandent que pour ces travaux l'évêque cède le tiers ("la troisième part") de ses revenus annuels de "trois cents écus et davantage" qu'il tire d'Ossès, chaque année jusqu'à la fin des travaux.

(*) Quelques années plus tôt en 1549 Henri II (d'Albret) père de Jeanne avait renouvelé les privilèges accordés à Ossès à la demande des habitants représentés par "Pierres de Harizmendy", c'est-à-dire probablement "Pedro I d'Ursua", le "conquistador" né vers 1520 assassiné en Amérique latine par Lope de Aguirre en 1561.

2. Le refus de l'évêque par vicaire général Sossiondo interposé et l'arbitrage royal.

L'évêché refuse tout abandon de ses revenus d'Ossès, estimant que la vallée a non seulement une mais deux églises avec l'annexe St Martin à Exave d'Arrossa (sans compter ni citer la vieille chapelle St Vincent d'Ahaïce ni Bidarray encore inhabité sauf les employés de la commanderie de Roncevaux), qu'elles sont fortes et solides et que les lieux et gens tels que ceux d'Ossès n'ont nul besoin de tout ce qu'ils demandent, sauf quelque galerie où peuvent se mettre les hommes auparavant devant l'autel et les femmes derrière, arguant

que l'évêque de Bayonne était "le plus petit de France" (ce qui est faux, puisqu'en 1556 il a encore les terres d'Espagne et que Lescar ou Oloron etc. ne sont pas mieux lotis), et que ces revenus sont nécessaires au maintien de la "dignité épiscopale".

La décision royale va couper la poire en deux: l'évêque devra laisser non le tiers mais le quart de ses revenus annuels de la paroisse tant que l'église ne sera pas refaite et achevée, les habitants devront fournir "tous charrois nécessaires et autre main d'œuvre pour les dites réparations et agrandissement", et l'évêque est condamné aux dépens (frais du procès). Les rois de Navarre mettent le chantier sous l'autorité du "Messire Pierre Bereity" leur "vice-chancelier et conseiller ordinaire" "accompagné des maîtres experts", c'est-à-dire les architectes et autres spécialistes pour dresser les plans et veiller à l'exécution. Si on a ainsi le nom du vice-chancelier responsable des travaux, qui signe au bas de l'édit, celui des "maîtres experts" est inconnu. On n'a pas non plus localisé encore, s'ils ont été faits et conservés, les plans qui ont pu être établis et dessinés pour la reconstruction.

Jean-Baptiste Orpustan. Octobre 2020.



❖ **Michel Berger : Commentaires sur l'architecture générale de l'église**

Saint-Julien, qui a succédé à l'ancienne église d'Ossès, d'origine médiévale, est un bâtiment religieux de style composite de la deuxième moitié du 16^e Siècle, inscrit aux Monument historiques depuis 2014. Par la suite, au 17^e siècle, lors du mariage de Louis XIV, il est orné d'un nouveau portail d'entrée et nanti de tribunes et de galeries. C'est au 18^e siècle que l'intérieur sera aménagé et, lors des restaurations importantes du 19^e, ils sont ouverts les grands vitraux.

Parmi tous les documents anciens, aucune certitude sur la date exacte, sur son auteur ou sur un projet architectural. On sait simplement qu'elle a été financée par l'évêque de Bayonne puis par son successeur Monseigneur Jean de Sossiondo, sur ordonnance royale de 1556.

Seul le responsable de l'ensemble des travaux au 16^e est cité, « Messire Pierre Bereyti, vice-chancelier de Navarre » pour des travaux à diriger en collaboration avec des Maîtres experts ». Il en était sans doute le Maître d'œuvre avec pour mission de coordonner la conception et la gestion financière tandis que la « logistique » et l'exécution des travaux étaient assurées par les habitants du village.

La présence d'un concepteur connu de l'époque, paraît presque certaine grâce à la grande unité de la composition, de la répartition des locaux, de leurs volumes et de leur liaisons, mais aussi de l'origine commune des pierres, de la régularité des assises, des détails identiques et simples des finitions sculptées, du traitement discret des angles biaisés, de l'alignement des corniches à la cueillie des avancées de toitures.... C'est surtout la rigueur des proportions et la perfection géométrique des raccordements, des appareillages lissés sur la surface des façades miroitant sous la lumière, et peut-être, pour certains, la satisfaction visuelle et rationnelle qu'il donne en le regardant.

Aspect extérieur général

Construite à une époque, proche de la partition de la Navarre, des incursions et des destructions des armées castillanes puis des vandalismes protestants, en pleine guerre de religion, la nécessité de se défendre n'est pas un luxe imaginaire. Cependant, à la différence des régions frontalières du nord de la France où les églises romanes étaient lourdement fortifiées, Saint-Julien correspond davantage à une maison noble, défensive ou une église forte, « un palacio o una iglesia forte », très estimés en Euskadi et en Navarre !

Ce caractère dualiste a été l'occasion pour l'évêque-bâtitisseur de manifester sa double ambition de noblesse et de puissance cléricale, même si ce fut à contre-cœur.

À la différence du portail actuel sur le pignon occidental, il devait, lors de la reconstruction, ressembler, en plus grandes dimensions, à celui des deux portes latérales des longs pans Nord et Sud de l'église : Un arc en plein cintre à voussoirs allongés, au nu de la façade, reposant sur des impostes finement ouvragées, semblable aux portes

monumentales des maisons fortes, palais, bâtiments publics, églises... traditionnelles en Hego Alde. Ce type d'ouvertures monumentales se répand dès l'époque pré-romaine au nord de l'Italie et le long des Pyrénées septentrionales. Un grand nombre de ces ouvertures, datant du Moyen-Âge, ou plus récentes, existent encore dans les villes et dans certaines résidences anciennes de la campagne. Elles n'ont pas le même succès en France où, s'il en existe, elles sont plus rares sous cette forme. Des maisons du village d'Ossès, possèdent d'excellents exemples de portes monumentales, mais, en dehors du beau portail simple d'Etchebarne à Iriberry et des petites portes latérales de l'église, elles sont plus personnelles et différemment décorées.

Parfois gravés d'armes, d'écus ou d'épigraphes, elles ont reparues, dans les années trente, aux portails des villas de style régional Art-Déco !

Près de la sacristie, en contrebas du cimetière, à la place de la rue entre les deux cimetières, la maison disparue « Intxabortena » comportait un bel exemple de ces portes monumentales. Les angles étaient ornés des pieds-droits à l'arc lui-même, d'un débardement concave ininterrompu, garni de boules, le tout datant peut-être de la même époque que l'église. Était-ce le presbytère ?

Le portail d'entrée

Par la suite, c'est encore un évêque, Monseigneur d'Oice, qui lors du mariage de Louis XIV qu'il devait bénir à Saint-Jean-de-Luz, fait aménager la porte monumentale actuelle. Ouvrage sculpté en pierres claires de style classique, reconnu par la présence d'éléments faisant référence à l'antiquité : des colonnes, des chapiteaux, des frontons..., auxquels se joignent à l'époque baroque du 18^e siècle, des éléments décoratifs sculptés « enrichis » de liens, de courbes, de couronnements, de volutes, de guirlandes..., qui débordent ensuite à l'intérieur de l'église.

Les vestiges de pierres, visibles et bien incorporées au mur de la façade occidentale en témoignent. En effet, pour protéger ce portail du mauvais temps, il devait y avoir un appentis en bois formant porche, couvert en tuiles, à l'image des églises de Bidarray ou de Saint-Martin-d'Arrosa. La présence d'un larmier en grès au-dessus de la couverture et de deux corbeaux, destinés à supporter la panne costière, en attestent.

L'entrée n'est donc plus abritée mais on peut comparer cet ouvrage baroque au portail de la chapelle du monastère d'Urtubi en Navarre, qui s'en apparente. Il faut rappeler, à cette occasion, que la chapelle d'Urdax, est incendiée en 1526 lorsque la Navarre perd son indépendance, et son portail est reconstruit probablement après celui de l'église d'Ossès !

La sacristie

La sacristie est un cube en pierres appareillées, dans le prolongement des assises de l'église actuelle. Elle est voutée en croisées d'ogives et couverte en pavillon rappelant que cette partie de bâtiment est plus ancienne : elle serait restée de l'ancienne sacristie, raccordée très habilement. Elle accède au chœur directement comme à l'origine sans doute. Elle possède quelques objets de culte majeurs intéressants dont madame Curutcharry nous parlera avec le grand retable dans l'axe du chœur.

Le clocher

Dans la diagonale Nord-Est, à l'opposé de la sacristie, s'élève l'élégant clocher en pierres de même provenance que les murs. Il est à côté à mi-œuvre à l'angle nord-est du pignon d'entrée et il est accessible par un escalier hélicoïdal bien tracé. Sa rare originalité est d'être à sept côtés, Un exemple plus tardif, existe dans les Pyrénées orientales : le clocheton heptagonal surplombant le dôme de la Collégiale Saint-Paul de Fenouillet

Les trois corps principaux de l'église

Le sanctuaire de l'église, la nef, le transept et le chœur sont couverts par une charpente en bois à deux versants, d'un seul tenant, découpées aux passages des saillies et renforcements.

Se décrochent, au nord et au sud, deux avancées symétriques qui retracent le plan en croix latine. Les saillies et les renforcements correspondent au transept, perpendiculaire à la nef. Le rétrécissement du rectangle vers l'Est couvre l'avant-chœur puis, à l'extrémité à l'Est, en deçà, sur plan semi-octogonal le chœur ferme la partie centrale de l'élément majeur.

L'ensemble des murs massifs en grès régionaux apparents, parfaitement appareillé et lissé, souligne la répartition des volumes d'une manière très moderne, rehaussée par la qualité de la pierre et de ses liens. En dehors de la construction elle-même, on remarque de nombreux détails d'aménagements. Par exemple la présence de croix grecques gravées à plusieurs endroits en façade sud dans une assise moins haute. Bien qu'elles existent quelques fois en Grande Bretagne et en Normandie, ces gravures ne sont pas des croix de consécration mais plutôt des croix de tâcherons ou encore, l'indication d'anciens corps déplacés dans le cimetière.

Vue de l'extérieur, l'identification générale et détaillée de l'église est très reconnaissable : lieu de culte, avec divisions intérieures : nef, transept, avant-chœur et chœur auxquels se lient savamment les deux volumes complémentaires, opposées en diagonale : sacristie et clocher. De plus, il est possible de définir le déroulement dans le temps des interventions, des modifications et des réparations successives, par la nature de leurs matériaux, leurs contemporanéités et quelques documents d'archives diocésaines.

❖ *Isabelle Joly* : L'état actuel de l'édifice et la présentation des travaux

L'église est située au centre du village et bâtie au centre de la vallée. Ses hautes murailles et ses meurtrières sont le témoignage d'un passé défensif. La première mention de cette église date de 1168. Elle a été reconstruite après 1556 et consacrée en 1668. Nous savons qu'il y a eu des interventions ultérieures sur le bâtiment : le clocher a été surélevé, le portail de 1668 a été ajouté (pierre de couleurs différentes), le transept également et la sacristie a été accolée à la grande nef centrale. L'église a ensuite été remaniée aux 18 et 19^{ème} siècles.

L'église Saint Julien d'Antioche d'Ossès a été inscrite au titre de Monument Historique en 2014.

Son plan est orienté en croix latine.

La tour clocher heptagonale est construite en maçonnerie bicolore et couverte en ardoises.



L'église a un chevet à pans coupés et une sacristie accolée au Sud-Est. Les toitures couvrant nef et chœur sont en tuiles canal. Il y a une double maçonnerie appareillée en grès rose taillé finement à l'extérieur et en moellons grossiers à l'intérieur. Il existe sur l'église des ouvertures de différentes époques et notamment, des petites baies d'origine médiévales.

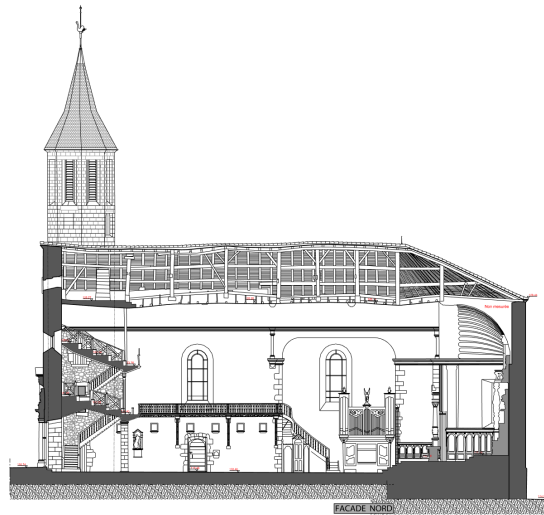
Deux niveaux de tribunes sont en gradins et il n'existe qu'un seul niveau de galerie.

Le décor du chœur 19^{ème} avec mobiliers inscrits et classés et les décors intérieurs sont riches :

- Le chœur est surmonté d'une coupole en forme de coquille
- Deux tribunes prennent place au fond de la nef
- Un décor peint agrémenté la voûte en bois du plafond
- Les vitraux sont de l'atelier DAGRAND de Bordeaux

- Les bords des tribunes et galeries sont ornés de balustres tournés et de poutres sculptées.

Les éléments précédemment décrits peuvent nous permettre de faire des hypothèses de datation des différentes parties de l'édifice. De plus, l'édifice a été dessiné pierre à pierre sur la base d'un relevé de géomètre. Par ailleurs, un survol de drone a été établi pour vérifier l'état des couvertures de l'église. On remarque une anomalie de la forme du toit sur le chevet de l'église et nous constatons les pathologies de l'édifice : végétations, tuiles cassées, tuiles glissées, etc. et une des fermes de la charpente est cassée. Généralement, nous remarquons le mauvais état de la charpente visible sur cette coupe. Des consolidations d'urgence ont été réalisées sur l'ensemble des fermes de l'église et une étude menée sur l'ensemble de la toiture en vue des travaux de rénovation à venir.



Pour comprendre un édifice, nous procédons à des analogies avec les églises voisines de formes similaires. Ensuite, nous nous demandons comment restituer une couverture fiable et pérenne pour l'église puis plusieurs variantes sont proposées. 2 propositions étaient envisageables pour cette toiture : la première solution consistait à garder un chevet couvert à la hauteur de la nef centrale et la seconde, de proposer un chevet couvert pas une charpente plus basse que la nef centrale, car certains éléments laissent penser que c'était le cas historiquement. La DRAC a fait le choix de ne pas modifier la physionomie générale de l'église malgré les pentes trop fortes pour la tuile canal.

Le budget de ces travaux est d'environ 700.000€. Ils se feront en deux tranches. Pour la première, une subvention de 250.000€ est obtenue de la DRAC. Les subventions des autres institutions restent à confirmer. Ces travaux vont durer 10 mois en prenant en compte les 2 tranches. Ils devraient commencer en janvier prochain.

❖ *Mano Curutcharry* : Trois objets mobiliers Monuments Historiques

Edifice et objets mobiliers sont protégés au titre des Monuments Historiques car ils représentent « au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation ».

L'église Saint Julien d'Antioche est inscrite au titre des monuments historiques (IMH), par arrêté du Préfet de Région le 18 avril 2014.

Cet édifice abrite 2 objets mobiliers MH : 1 classé CLMH et 1 inscrit IMH.

I- Le maître-autel et retable, CLMH par arrêté ministériel en 1975



Un ensemble monumental, 17^e s, bois doré et polychrome, composé en fait de deux parties :

- le registre inférieur avec son tabernacle et deux étages de panneaux sculptés ainsi que l'architecture avec colonnes torsadées, entablement et niche rectangulaire : legs de Jean d'Olce, évêque de Bayonne, par testament de 1681,
- le panneau décoré au-dessus sur 2 étages, éléments d'un retable 17^e s (?) de l'ancienne église d'Irun, acheté par les frères Decept et adapté en 1883 à Ossès car destruction partielle par le feu.



1- Surmonté d'un Dieu le Père bénissant, au centre d'une niche rectangulaire, Saint Julien d'Antioche, 231 – 305 ou 311, (ou d'Anazarbe, ou de Tarse, en Turquie actuelle) domine ce retable.

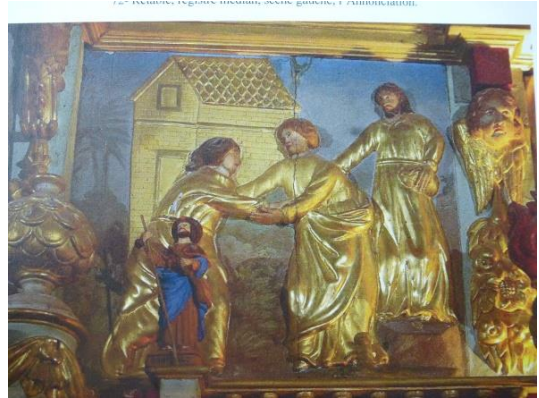
La palme qu'il tient dans sa main droite rappelle le martyre enduré : dépecé, brûlé, éviscéré, finalement jeté à la mer après avoir été mis dans un sac de sable avec des serpents venimeux et des scorpions.... Les vagues ont transporté son corps sur les rivages d'Alexandrie, en Egypte, où il est enterré.

Statue 17^e s

2- Des médaillons sur les ailes du tabernacle représenteraient Louis XIV et Marie-Thérèse, ou Saint Jean et la Vierge.

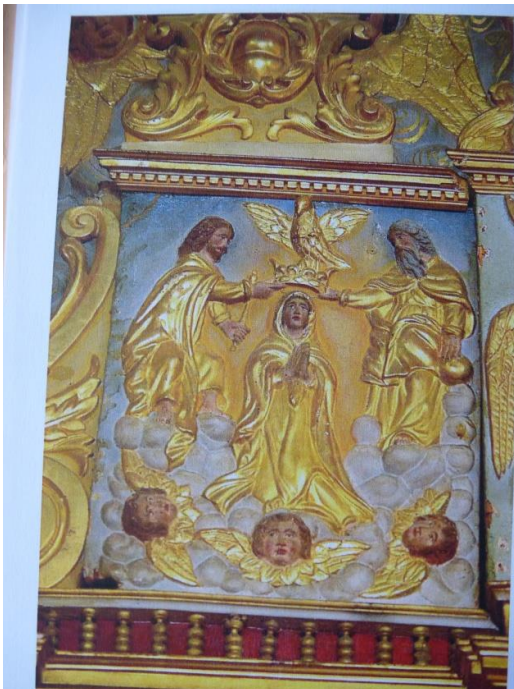


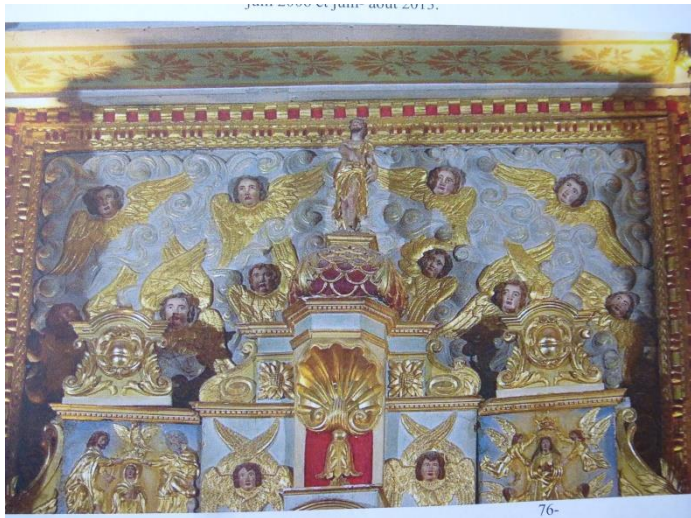
3- Ci-contre, les deux panneaux sculptés représentant une Annonciation et une Visitation. 17^e s.



4- **Eléments du retable d'Irun**, avec une nuée où volent une dizaine d'anges et de chérubins...

Deux panneaux racontent le couronnement de la Vierge et l'Assomption.





II- Le Christ en croix, 17^e s, bois doré et polychrome, IMH par arrêté préfectoral en 1988

Un Christ trapu, tête inclinée côté droit, yeux fermés.

La tête est ceinte de la couronne d'épines... Mains clouées. Pieds cloués l'un sur l'autre.

Le périzonium est doré à la feuille d'or...

Les planches support de la statue sont plus récentes ; idem pour le panneau où figure le sigle INRI : Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

